Image not found or type unknown

indémnisation du à un accident de la route

Par **rachid1**, le **12/01/2009** à **14:09**

Bonjour,
mon pére 79 ans c'est fais renverser par un automobiliste.
2 cervicales de cassées.
IPP de 10% sur 110 jours d'aprés l'expert.
ma question mon pére doit voir l'assurance jeudi 15/01/2009 pour je pense lui faire une proposition d'indémnisation.
que dois je faire ? et à qu'elle montant dois je m'attendre.
Merci de l'aide que vous pouriez m'aporter.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés